

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 10 juin 2020

DELIBERATION

2020/28 HUMANICITÉ - MÉDIATION SOCIALE – SUBVENTION à CITEO

En 2015, l'Institut Catholique de Lille, qui poursuit le développement d'Humanicité, situé à Lomme et Capinghem, a sollicité Citéo pour expérimenter un service de médiation sociale au sein du quartier Humanicité.

Cette expérimentation a été pérennisée depuis 2016, notamment avec l'accompagnement de la Ville de Lille et sa commune associée de LOMME et en 2018.

Depuis janvier 2018, l'Association Syndicale Libre Humanicité a pris en charge la gestion financière de ce dispositif en sollicitant CITEO dans le cadre d'une convention de prestation.

Cette démarche de médiation sociale est particulièrement appréciée par les habitants du quartier, et participe à faciliter l'intégration des nouveaux habitants et résidents à Humanicité.

Le suivi et l'évaluation des activités de médiation menées auprès des usagers (habitants, résidents des structures médico-sociales, salariés, étudiants, ...) et des différents acteurs du quartier (commune associée de Lomme, ville de Capinghem, bailleurs, syndicats de copropriété, centres de formation, structures sanitaires et médico-sociales, villes) ont démontré l'utilité sociale et les performances de ce dispositif.

Au cœur de cette dynamique partenariale, la commune associée de Lomme participe :

- au Comité de suivi « Médiation » (tous les 6 semaines)
- au Comité de pilotage intermédiaire et annuel (2 fois par an)
- au Groupe Mutualisation (tous les 2 mois)

et Citéo participe à la cellule de veille mensuelle de la commune associée de Lomme.

Parmi les priorités sur les actions déclinées en 2019, on constate :

- une présence active de proximité : tranquillité publique, identification des situations de détresse sociale, gestion des conflits,
- la gestion des conflits : nuisances sonores, conflits de voisinage, ...
- la sensibilisation sur les questions de propreté
- des actions fortes sur les questions de stationnement gênant
- un accompagnement des travaux : information aux usagers, suivi des plaintes, ...
- un engagement quotidien à faciliter les liens : jardin partagé, assemblées d'habitants, temps festifs (marché de Noël, vide-grenier, fête des voisins, ...).

Au regard des résultats déjà obtenus, et afin de poursuivre ces actions particulièrement appréciées des acteurs du quartier (habitants, résidents, usagers, ...) et accompagner son évolution, notamment dans le cadre de l'aménagement de l'îlot 6, la Ville de Lille et sa commune associée de Lomme, a été sollicitée pour participer financièrement à ce dispositif.

Le coût global de cette action a été estimé pour 2020 à 61 200 €, avec la proposition de répartition de financement suivante :

- Ville de Lille et sa commune associée de Lomme : 10 000 € (dix mille euros), subvention à Citéo ;
- Ville de Capinghem : 10 000 € (dix mille euros), subvention à l'ASL Humanicité ;
- ASL Humanicité : 51 200 € (cinquante et un mille deux cents euros), subvention à Citéo.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le Maire ou l'élu délégué à signer la convention de coopération 2020 entre Citéo, l'ASL Humanicité, la Ville de Capinghem et la Ville de Lille et sa commune associée de Lomme, ci-annexée
- ◆ **AUTORISER** le versement de la subvention de 10 000 € à Citéo
- ◆ **IMPUTER** la dépense au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 020 - Opération n°1119 - Code Service : NFE

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI (pouvoir).

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme